

PLAN

1.1 Informations générales sur le programme/projet

1.1.1 Informations élémentaires

1.1.2 Profil du programme/projet

1.2 Le programme/projet en détail

1.2.1 Description du programme/projet

1.2.2 Informations sur les coûts/le financement

1.2.3 Bénéfices et résultats attendus

1.2.4 Plan de mise en œuvre et de gestion

1.2.5 Analyse des risques

1.2.6 Paramètres d'évaluation et d'impact

Note conceptuelle de projet climat

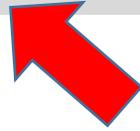
La note conceptuelle de projet vise à :

- Guider les porteurs de projets des secteurs public et privé dans la phase de conversion des idées de projets climat en propositions susceptibles d'être financées ;
- Fournir un format générique dans lequel des idées de projets climat peuvent être élaborés, présentés et discutés de façon informelle avec une variété de bailleurs de fonds climat potentiels considérant les points essentiels auxquels ces bailleurs tiennent.



1.1 Informations générales sur le programme/projet (1/2)

1.1.1 Informations élémentaires



La présente section concerne l'intitulé et le lieu de mise en œuvre du projet/programme proposé, ainsi que les coordonnées de l'auteur de la note conceptuelle du projet.

- **Intitulé du projet/programme :**
- **Pays/région :**
- **Entité accréditée :**
- **Autorité nationale désignée :**
- **Institution principale de mise en œuvre :**

[C'est l'institution menant la NC et éventuellement la mise en œuvre du projet]

- **Entités d'exécution/bénéficiaire :**

[Toutes les autres institutions qui apporteront leur soutien et participeront à la mise en œuvre du projet proposé]

- **Agent de liaison :**
- **Adresse courriel :**
- **Numéro de téléphone :**L.STOUR.....

1.1 Informations générales sur le programme/projet (2/2)

1.1.2 Profil du programme/projet :

Thème : atténuation / adaptation / transversal

Type de projet/programme : *indiquer le secteur/domaine de résultats visés par le projet/programme*

- *Exemples pour projets d'atténuation : Accès à l'énergie propre et production d'électricité ; transports à faibles émissions de GES ; EE bâtiments ; ...*
- *Exemples pour projets d'adaptation : populations et communautés les plus vulnérables ; santé ; sécurité alimentaire et de l'eau ; écosystèmes et services écosystémiques.*

Partenaire(s) de mise en œuvre : Publics / privés / partenariat public-privé

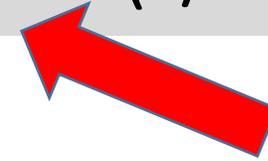
Les organisations et entités qui mettent en œuvre les projets sur le terrain sont les organes de l'État, les institutions nationales, les organisations internationales, les communautés locales, les ONG, les instituts universitaires et de recherche, et les entités du secteur privé.

il importe de clarifier par écrit les éléments clés de sorte à ce que les contrats puissent être passés dès que les financements sont mis à disposition, en fonction de la situation particulière du projet.

Date de début et date de fin de mise en œuvre (estimation)

Situation actuelle : *indiquer l'état du projet/programme au moment de la production de la note conceptuelle (ex. : pré-faisabilité, faisabilité, contrats clés, etc.).*

1.2 Le programme/projet en détail (1/11)



1.2.1 Description du programme/projet (1/2)

Objectifs du projet/programme : *formuler clairement et précisément le ou les objectifs généraux.*

Conception du projet/programme : *indiquer quelles sont les activités prévues et exposer leurs objectifs spécifiques respectifs et formuler des résultats chiffrables. les ressources budgétaires seront allouées en conséquence.*

Objectif du Projet		
Composantes du Projet	Résultats globaux escomptés	Résultats concrets attendus
Composante 1		
Composante 2		
....		

1.2 Le programme/projet en détail (2/11)

Composantes du projet	Résultats globaux escomptés	Résultats concrets attendus
<p>1. Une formation ciblée pour l'installation, l'utilisation et la maintenance des réseaux d'irrigation localisée</p>	<p>1.1 La capacité des agriculteurs à installer, utiliser et maintenir les réseaux d'irrigation localisée est renforcée</p> <p>1.2 La Sensibilisation des représentants des gouvernements aux niveaux national et régional sur le potentiel du syst. d'irrigation localisée comme une mesure d'adaptation est augmentée.</p>	<p>1.1.1. Achèvement de 20 sessions de formation sur l'utilisation et l'entretien du syst. d'irrigation localisée pour environ 200 agriculteurs dans les sites pilotes</p> <p>1.1.2. Formation de 20 techniciens d'irrigation sur l'installation et la maintenance du syst. d'irrigation localisée.</p> <p>1.2.1. Deux présentations (une à mi-parcours et une à l'achèvement du projet) livrées à des représentants du gouvernement aux niveaux national et régional pour présenter les résultats du projet</p> <p>1.2.2. Préparation de documents de sensibilisation destinés aux décideurs politiques</p> <p>1.2.3. Rapport technique sur les résultats et les leçons tirées du projet (à préparer à l'achèvement du projet)</p>

1.2 Le programme/projet en détail (3/11)

1.2.1 Description du programme/projet (2/2)

Logique du projet/programme : *Exposer la logique/le raisonnement qui a conduit à envisager les activités prévues. Spécifier le lieu et le contexte de mise en œuvre.*

il est capital pour la réalisation du projet :

- *que la définition de son objectif soit claire*
- *de montrer de quelle manière la résilience et/ou la réduction des émissions de GES seront elles renforcées, ou de quelle manière le niveau actuel de résilience sera-t-il maintenu/le rejet d'émissions de GES supplémentaires évité ?*
- *Qu'il soit réaliste face aux contraintes données : le projet peut-il être financé ?*
- *De donner le calendrier d'exécution/achèvement estimé du projet ?*
- *Les parties prenantes et acteurs soutiennent-ils/se sont-ils appropriés le projet ?*
- *Outre l'objectif du projet, il importera d'en définir clairement les impacts positifs et négatifs.*

Logique/raisonnement ayant mené à la mobilisation de la source de financement : *expliquer pourquoi/comment le projet/programme va dans le sens des objectifs stratégiques de la source de financement sollicitée, et à quel titre ce financement est indispensable pour le projet/programme.*



1.2 Le programme/projet en détail (4/11)

1.2.2 Informations sur les coûts/le financement (1/2)

Total des coûts d'investissement : ... €/ \$ indiquer une estimation du total des coûts du projet (en EUR ou en USD)

Affectation du budget : spécification et ventilation en catégories telles que :

- Coûts d'élaboration du projet/programme
- Coûts de mise en œuvre, dont suivi et évaluation
- Coût de chaque activité
- Autres catégories pertinentes : gestion du programme, dont personnel permanent, bureau, déplacements, dépenses de démarrage ; services d'ingénierie et autres activités d'assistance technique ; consultants externes ; etc.

Montant demandé au financeur : ... €/ \$ indiquer le montant pour chaque instrument financier (prêt, capital, garantie, subvention)

Objectif du Project			
Composantes du Projet	Résultats globaux escomptés	Résultats concrets attendus	Budget (US\$)
Composante 1			
Composante ...			
Gestion du projet			
Montant total du financement sollicité (\$ US)			

1.2 Le programme/projet en détail (5/11)

1.2.2 Informations sur les coûts/le financement (2/2)

Stratégie de retrait (finances) : *préciser ce qui se passera après que le projet/programme sera mis en œuvre à l'aide de la source de financement.*

Indiquer de quelle manière les bénéfices du projet/programme seront-ils maintenus après le retrait des financeurs (ensemble des fonds investis, ensemble des prêts remboursés intégralement) ?

Les coûts annuels **d'Evaluation et de gestion** seront ils couverts ? Les **résultats mesurés et notifiés**, et si oui, comment, et où ?

Cofinancement : *indiquer les sources de cofinancement, et le type de cofinancement (prêt, capital, garantie, subvention remboursable, subvention) et le montant de cofinancement consenti par chaque source.*

1.2 Le programme/projet en détail (6/11)

1.2.3 Bénéfices et résultats attendus (1/4)

Conditions de référence : *Préciser les conditions de référence en l'absence d'activités, et notamment les difficultés, obstacles et défis clés.*

Exemples de scénario de référence : Tendances des émissions de GES (atténuation) ou des vulnérabilités (adaptation) ; degré d'exposition aux risques climatiques des pays et groupes bénéficiaires ; ...

Exemples de barrières : Manque de ressources financières, manque de capacités humaines adéquates, manque d'opérationnalisation des structures de gouvernance.

1.2 Le programme/projet en détail (7/11)

1.2.3 Bénéfices et résultats attendus (2/4)

Potentiel d'impact en matière de lutte contre le CC : *Spécifier les impacts attendus en matière d'atténuation/adaptation, tels que le nombre de tonnes d'équivalent CO2 évités par an, le nombre total de bénéficiaires directs et indirects, le nombre de bénéficiaires relativement à la population totale.*

- *S'agissant des mesures d'atténuation, accorder une attention particulière : aux émissions de référence, au volume attendu d'émissions évitées.*
- *S'agissant des mesures d'adaptation, accorder une attention particulière : au contexte écologique et socioéconomique du projet/programme et ses perspectives quant au CC, aux formes de vulnérabilité et de capacité de résilience existante, aux vulnérabilités que le projet/ programme entend limiter.*

La présente section doit :

- *Comprendre une brève description de chaque activité/investissement d'adaptation/atténuation que le projet mettrait en œuvre, et de quelle manière elle/il capitaliserait sur les activités de développement existantes.*
- *Comprendre la manière dont elle/il sera mis en œuvre dans la pratique, et sa contribution attendue en matière d'impact réducteur des vulnérabilités au CC ou d'amélioration du profil d'émissions de GES ci-dessus.*
- *Démontrer au financeur/bailleur sollicité de quelle manière le projet va donner lieu à des impacts tangibles et mesurables dans le secteur et/ou la région ciblés.*

1.2 Le programme/projet en détail (8/11)

1.2.3 Bénéfices et résultats attendus (3/4)

Potentiel catalyseur des impacts :

- Spécifier le potentiel de :
 - *Transposition à plus grande échelle et de reproduction,*
 - *Connaissances et d'apprentissage,*
 - *Contribution à la création d'un environnement favorable et d'un cadre réglementaire ou politique*
- *Démontrer l'appropriation et la cohérence avec la stratégie et les priorités nationales en matière d'action pour le climat : Tenir compte du travail effectué dans les plans d'adaptation/atténuation existants, tels que les Programmes d'adaptation à l'échelle nationale (PAAN), les Mesures d'atténuation appropriées à l'échelle nationale (MAAN), les communications nationales à la CCNUCC et la CNULCD, la CDN, ...). Les projets relevant de catégories prioritaires ont de grandes chances d'être soutenus politiquement et/ou financièrement par les institutions publiques.*



Le soutien d'une institution publique ou du gouvernement peut également aider à avoir accès à des financements sur la scène internationale.

1.2 Le programme/projet en détail (9/11)

1.2.3 Bénéfices et résultats attendus (4/4)

Potentiel de développement durable : *Spécifier les bénéfices associés attendus en termes économiques, sociaux et environnementaux*

(impacts sur la création d'emplois, transfert de technologies, activité économique, résilience accrue, nutrition améliorée, etc.)

Viabilité des impacts : *Spécifier de quelle manière les activités du projet/ du programme se poursuivront post-mise en œuvre.*

- *la présente section doit démontrer au financeur sollicité que les interventions du projet ont été conçues de manière à garantir que les bénéfices retirés en matière d'adaptation/ d'atténuation soient assurés au-delà de son implication/ de son investissement.*

1.2 Le programme/projet en détail (10/11)

1.2.4 Plan de mise en œuvre et de gestion

Entité de mise en œuvre :

- *Indiquer quelle entité sera chargée de mettre en œuvre le projet/ programme, et justifier ce choix (par comparaison avec d'autres entités de mise en œuvre potentielles). Faire état de son expérience et de sa crédibilité.*
- *Présenter l'équipe de gestion du projet/la structure organisationnelle : indiquer les missions et responsabilités spécifiques de chaque entité de mise en œuvre, son degré d'implication dans la conception et la mise en œuvre du projet, et les dispositions contractuelles sous-jacentes. Indiquer qui sera chargé de la procédure de suivi/contrôle.*

Intégration : *Indiquer de quelle manière le projet/programme sera articulé ou intégré aux activités semblables en cours.*

- *Il s'agit de garantir au financeur potentiel que le projet ne chevauchera pas ni ne sera une redite d'autres activités de développement, ou encore qu'il n'aura pas d'impact négatif sur ces activités, et que le potentiel de synergie et de collaboration avec les activités en cours sera pleinement exploité.*

Appropriation par le pays : *Indiquer de quelle manière se constitue l'appropriation par le pays bénéficiaire.*

- *Cohérence et inscription dans la stratégie et les priorités nationales du pays en faveur du climat en matière d'atténuation ou d'adaptation (dont communications nationales, CDN, ainsi que dispositions réglementaires et juridiques nationales applicables, autorisation ou agrément du gouvernement pour mettre en œuvre le projet/programme)*

Implication des parties prenantes : *indiquer le processus d'association des organisations de la société civile et autres parties prenantes et acteurs, et leurs retours.*

1.2 Le programme/projet en détail (11/11)

1.2.5 Analyse des risques :

La présente section concerne les risques prévus et les mesures destinées à réduire ces risques.

- *Mise en œuvre*
- *Marché*

1.2.6 Paramètres d'évaluation et d'impact :

La présente section contient des informations sur la méthodologie de S&E et de MNV.

Suivi de l'avancement :

- *Indiquer qui est chargé de la procédure de suivi,*
- *la périodicité prévue*
- *les indicateurs utilisés pour suivre l'avancement et la mise en œuvre de chaque activité*

Mécanismes de retour :

- *indiquer de quelle manière le retour sur la mise en œuvre et l'avancement sera utilisé pour renforcer la performance et la gestion du projet/programme*

Suivi, notification et vérification :

- *présenter la méthodologie de mesure, notification et vérification des résultats et des produits de sortie des activités, y compris les indicateurs utilisés (Par ex : Indiquer de quelle manière les réductions nettes d'émissions de GES peuvent être mesurées et tracées)*

MERCI

Prof. Laila STOUR

Prof. Ali AGOUMI

Experts en changement climatique

stourl@gmail.com

agoumi.ali@gmail.com